

N° 99-010-X2011009 au catalogue
ISBN : 978-0-660-20817-6

Guide de référence

Guide de référence sur les minorités visibles et le groupe de population



Enquête nationale auprès des ménages, 2011



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros sans frais suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-877-287-4369 |

Programme des services de dépôt

- | | |
|-----------------------------|----------------|
| • Service de renseignements | 1-800-635-7943 |
| • Télécopieur | 1-800-565-7757 |

Comment accéder à ce produit

Le produit n° 99-010-X2011009 au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca et de parcourir par « Ressource clé » > « Publications ».

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « À propos de nous » > « Notre organisme » > « Offrir des services aux Canadiens ».

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2013

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'entente de licence ouverte de Statistique Canada (www.statcan.gc.ca/reference/licence-fra.html).

This publication is also available in English.

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, ses entreprises, ses administrations et les autres établissements. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés dans les publications de Statistique Canada :

- . indisponible pour toute période de référence
- .. indisponible pour une période de référence précise
- ... n'ayant pas lieu de figurer
- 0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
- 0^s valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
- P provisoire
- r révisé
- x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
- E à utiliser avec prudence
- F trop peu fiable pour être publié
- * valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

N° [99-010-X2011009](#) au catalogue

Table des matières

	Page
Définitions et concepts	4
Classifications	4
Questions	6
Données et autres produits	7
Qualité des données	7
Processus d'enquête	8
Certification des estimations définitives.....	8
Biais de non-réponse.....	8
Indicateurs de la qualité des données	9
Comparabilité avec d'autres sources de données	10

Définitions et concepts

La question sur le groupe de population de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011 sert à produire deux variables principales : la variable Minorités visibles et la variable Groupe de population.

La question sur le groupe de population de l'ENM a pour objectif d'établir les chiffres de la population des minorités visibles. On entend par [minorités visibles](#) le groupe de minorités visibles auquel le répondant appartient. Selon la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, font partie des minorités visibles « les personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche ». La variable Minorités visibles comprend les catégories suivantes : Sud-Asiatique, Chinois, Noir, Philippin, Latino-Américain, Arabe, Asiatique du Sud-Est, Asiatique occidental, Coréen, Japonais, Minorité visible, n.i.a. (« n.i.a. » signifiant « non incluse ailleurs »), Minorités visibles multiples et Pas une minorité visible.

Des renseignements sur la population des minorités visibles sont exigés en vertu des lois fédérales sur l'équité en matière d'emploi pour les programmes visant à promouvoir l'égalité des chances pour tous. La responsabilité des programmes fédéraux d'équité en matière d'emploi incombe à Ressources humaines et Développement social Canada ainsi qu'à d'autres ministères; toutefois, l'ENM offre des données repères sur chacun des groupes désignés (les femmes, les Autochtones, les personnes ayant une incapacité et les membres de minorités visibles).

Les données sur la population des minorités visibles au Canada sont utilisées par les gouvernements, les entreprises, les groupes communautaires, les fournisseurs de soins de santé, les chercheurs et divers organismes à travers le pays afin d'assurer une égalité des chances pour tous. Les employeurs peuvent se servir des données sur la population des minorités visibles pour comparer les caractéristiques de leur effectif avec celles de la population vivant dans la même région.

La question sur le groupe de population permet de produire la variable Groupe de population. Celle-ci comprend des données sur les groupes suivants : Blanc, Chinois, Sud-Asiatique, Noir, etc. Ces groupes correspondent généralement aux catégories de réponses utilisées pour la question de l'ENM sur le groupe de population. Elle comprend également certaines catégories de réponses multiples qui ne sont pas incluses dans la variable Minorités visibles. (Pour obtenir plus de renseignements sur ces catégories de réponse, veuillez consulter les sections du présent document intitulées [Classifications](#) et [Questions](#).)

Classifications

Comme il a été mentionné ci-dessus, la variable Minorités visibles fournit des données sur la population des minorités visibles telle qu'elle est définie aux fins des programmes fédéraux d'équité en matière d'emploi, contrairement à la variable Groupe de population.

La variable Minorités visibles comprend des données pour 13 groupes dérivés : Sud-Asiatique, Chinois, Noir, Philippin, Latino-Américain, Arabe, Asiatique du Sud-Est, Asiatique occidentale, Coréen, Japonais, Minorité visible, n.i.a., Minorités visibles multiples et Pas une minorité visible (« Pas une minorité visible » comprend les répondants ayant répondu « Oui » à la question sur l'identité autochtone ainsi que les répondants n'appartenant pas à un autre groupe de minorités visibles). Un total partiel est également prévu pour le « Total de la population des minorités visibles », qui agrège les chiffres des 12 premiers groupes.

La variable Groupe de population, à la différence de la variable Minorités visibles, fournit des données qui correspondent étroitement aux réponses fournies par les répondants dans le questionnaire de l'ENM. La variable Groupe de population comprend des catégories de réponses uniques dénombrant les répondants qui n'ont indiqué qu'un groupe de population, à savoir : Blanc, Sud-Asiatique, Chinois, Noir, Philippin, Latino-Américain, Arabe, Asiatique du Sud-Est, Asiatique occidental, Coréen, Japonais et Minorité visible, n.i.a. La variable Groupe de population comprend également des catégories de réponses multiples dénombrant les répondants qui ont indiqué deux groupes de population et plus, c'est-à-dire les 11 groupes ci-dessus, de même que Blanc (p. ex., « Blanc et Chinois »), ainsi qu'une catégorie pour les minorités visibles multiples. La dernière catégorie de la variable, « Autodéclaration de l'ascendance autochtone », comprend les répondants ayant indiqué « Oui » à la question 18 (« Cette personne est-elle un Autochtone, c'est-à-dire Première Nation (Indien de l'Amérique du Nord), Métis ou Inuk (Inuit)? »). Bien que ces répondants n'aient pas eu à répondre à la question sur le groupe de population (question 19), leurs renseignements ont été inclus dans la variable Groupe de population afin de refléter l'ensemble de la population canadienne.

La catégorie « Minorité visible, n.i.a. » comprend les répondants ayant fourni une réponse écrite telle que « Guyanais », « Antillais », « Tibétain », « Polynésien », « Insulaire des îles du Pacifique », et ce, à la fois pour la variable Minorités visibles et la variable Groupe de population. La catégorie « Minorités visibles multiples » comprend les répondants ayant déclaré plus d'un groupe de minorités visibles en cochant au moins deux cercles, par exemple « Noir » et « Sud-Asiatique ».

Bien que la variable Groupe de population comprenne des données sur les réponses multiples, telles que « Blanc et Sud-Asiatique » et « Blanc et Noir », ces réponses multiples sont calculées différemment pour la variable Minorités visibles en raison de la nécessité de dériver la variable conformément aux exigences sur l'équité en matière d'emploi. Dans le cas de la variable Minorités visibles, les personnes qui ont déclaré « Chinois », « Sud-Asiatique », « Noir », « Philippin », « Asiatique du Sud-Est », « Japonais » ou « Coréen », de même que « Blanc » ou une réponse écrite sont comprises dans le chiffre du groupe de minorités visibles spécifique déclaré. Par exemple, les répondants qui ont coché « Noir » et « Blanc » sont compris dans le chiffre de la catégorie « Noir ». Les répondants qui ont coché « Noir » et ont donné la réponse écrite « Français » ou « Malaisien » sont aussi compris dans le chiffre de la catégorie « Noir ».

Par contre, conformément aux définitions relatives à l'équité en matière d'emploi, les personnes qui ont déclaré « Latino-Américain » et « Blanc », « Arabe » et « Blanc » ou « Asiatique occidentale » et « Blanc » ont été exclues de la population des minorités visibles. De même, les personnes qui ont déclaré « Latino-Américain », « Arabe » ou « Asiatique occidentale » et qui ont inscrit une catégorie européenne comme réponse écrite, p. ex., « Français », ont également été exclues de la population des minorités visibles. Ces personnes sont comprises dans la catégorie « Pas une minorité visible ». Toutefois, les personnes qui ont déclaré « Latino-Américain », « Arabe » ou « Asiatique occidentale » et qui ont inscrit une catégorie non européenne comme réponse écrite sont comprises dans la population des minorités visibles. Par exemple, les répondants qui ont coché « Latino-Américain » et qui ont inscrit « Péruvien » sont compris dans le chiffre de la catégorie « Latino-Américain ». Les répondants qui ont déclaré « Arabe » et qui ont inscrit « Libanais » sont inclus dans le chiffre de la catégorie « Arabe ». Les répondants qui ont déclaré « Asiatique occidentale » et qui ont inscrit « Afghan » sont compris dans le chiffre de la catégorie « Asiatique occidentale ».

Questions

La plupart des répondants de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011 ont reçu le [questionnaire N1 de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011](#), alors que ceux vivant dans des réserves indiennes, des établissements indiens ou dans des régions éloignées ont reçu le [questionnaire N2 de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011](#). Les données sur le groupe de population et la population des minorités visibles ont été recueillies à partir des réponses obtenues à la question 19 des deux questionnaires.

Afin d'aider les répondants dont la première langue n'était ni le français ni l'anglais, les questions de l'ENM ont été traduites en 31 autres langues, dont 11 langues autochtones.

Les catégories de réponse à la question sur le groupe de population des deux questionnaires comprenaient 11 cercles de réponse ainsi qu'une case pour une réponse écrite. Les répondants à qui l'on demandait : « Cette personne est-elle un : » devaient cocher ou préciser, le cas échéant, une catégorie ou plus parmi les suivantes :

Blanc

Sud-Asiatique (p. ex., Indien de l'Inde, Pakistanais, Sri-Lankais, etc.)

Chinois

Noir

Philippin

Latino-Américain

Arabe

Asiatique du Sud-Est (p. ex., Vietnamien, Cambodgien, Malaisien, Laotien, etc.)

Asiatique occidental (p. ex., Iranien, Afghan, etc.)

Coréen

Japonais

Autre – Précisez

Une note dans le questionnaire de l'ENM indiquait aux répondants que « ces renseignements sont recueillis en vertu de la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, sa réglementation et ses directives, pour appuyer les programmes qui donnent à chacun une chance égale de participer à la vie sociale, culturelle et économique du Canada ». De plus, le [Guide court de l'Enquête nationale auprès des ménages \(ENM\)](#) comportait les instructions suivantes :

Le groupe de population ne doit pas être confondu avec la citoyenneté ou la nationalité.

Dans le cas des personnes qui appartiennent à plus d'un groupe :

- cochez tous les cercles appropriés
- ne pas inscrire « bi-racial » ou « mixte » dans la case.

Les catégories de réponse à cocher inscrites à la question sur le groupe de population de l'ENM de 2011, à l'exception de la catégorie « Blanc », correspondent aux groupes de minorités visibles reconnus dans les *Documents techniques de référence sur l'équité en matière d'emploi*, publiés par Emploi et Immigration Canada en 1987, et utilisés aux fins des programmes fédéraux d'équité en matière d'emploi, soit les groupes suivants : Sud-Asiatique, Chinois, Noir, Philippin, Latino-Américain, Arabe, Asiatique du Sud-Est, Asiatique occidental, Japonais, Coréen et d'autres groupes de minorités visibles tels les insulaires des îles du Pacifique. Les données sur les autres groupes de minorités visibles, y compris les insulaires des îles du Pacifique, sont tirées des réponses inscrites dans la case « Autre – Précisez » de la question sur le groupe de population de l'ENM de 2011. Dans le questionnaire de l'ENM de 2011, après la catégorie « Blanc », les groupes de population étaient inscrits par ordre de fréquence (plus grand nombre) d'après les chiffres de la population des minorités visibles tirés du Recensement de 2006.

Trois groupes de population figurant dans le questionnaire de l'ENM de 2011 étaient suivis par des exemples entre parenthèses. Ces exemples, fournis pour seulement quelques groupes de population, visaient à aider les répondants qui pouvaient être plus familiers avec certains termes que d'autres (p. ex., Indien de l'Inde plutôt que Sud-Asiatique, Vietnamien plutôt qu'Asiatique du Sud-Est, Iranien plutôt qu'Asiatique occidental).

Les personnes qui ont répondu « Oui » à la question 18 (Autochtones) ne devaient pas répondre à la question sur le groupe de population. Les Autochtones sont inclus dans une catégorie de réponse distincte appelée « Autodéclaration de l'ascendance autochtone » de la variable Groupe de population. Ils sont compris dans la catégorie « Pas une minorité visible » de la variable Minorités visibles, avec les personnes ayant indiqué certains groupes comme « Blanc ».

Données et autres produits

Les données de la variable Minorités visibles de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011 ont été publiées le 8 mai 2013 dans le cadre d'un communiqué intégré à la diffusion d'autres variables ethnoculturelles et sur les peuples autochtones.

Les produits publiés à partir des données de l'ENM de 2011 sur la population des minorités visibles sont les suivants :

- [Produits de données](#)
 - Profil de l'ENM
 - Tableaux de données de l'ENM
- [Produits analytiques](#)
- [Produits de référence](#)

Pour obtenir plus de renseignements et accéder aux données de l'ENM de 2011, veuillez vous reporter au site Web de [l'Enquête nationale auprès des ménages \(ENM\) de 2011](#).

Qualité des données

L'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) a fait l'objet d'une évaluation minutieuse de la qualité des données, semblable à celle qui a été effectuée pour le Recensement de la population de 2011 et les recensements antérieurs. Elle a consisté en une évaluation de divers indicateurs de la qualité des données (notamment le taux de réponse) ainsi que des résultats globaux, comparativement à d'autres sources de données telles que les données du Recensement de la population.

D'après les résultats de cette évaluation, les estimations de l'ENM relatives à la variable sur le groupe de population et la population des minorités visibles à l'échelle nationale sont cohérentes avec les estimations et les tendances d'autres sources de données, notamment les résultats des recensements de 2006 et 2001, ou leur sont semblables.

Processus d'enquête

Les indicateurs de la qualité ont été calculés et évalués à chacune des principales étapes de l'enquête. Pendant la collecte et le traitement des données, la qualité et la cohérence des réponses fournies ont été évaluées, tout comme les taux de non-réponse. La qualité des réponses imputées a été évaluée une fois les étapes du contrôle et de l'imputation terminées.

Certification des estimations définitives

Une fois le traitement des données et l'imputation achevés, les données ont été pondérées de façon à représenter la population canadienne totale. Ces données pondérées (les estimations définitives) ont ensuite été certifiées pour déterminer si elles étaient cohérentes et fiables comparativement à d'autres sources de données indépendantes. Il s'agit de la dernière étape de la validation des données. Les principaux points saillants de cette évaluation figurent ci-après.

Biais de non-réponse

Le biais de non-réponse est une source possible d'erreurs pour toutes les enquêtes, y compris l'ENM. Ce problème survient lorsque les caractéristiques de ceux qui choisissent de participer à une enquête sont différentes des caractéristiques de ceux qui refusent de le faire. Statistique Canada a adapté ses procédures de collecte et d'estimation afin d'atténuer, dans la mesure du possible, l'effet du biais de non-réponse. (Pour en savoir plus long, veuillez consulter le [Guide de l'utilisateur de l'Enquête nationale auprès des ménages](#), n° 99-001-X au catalogue.)

On a utilisé plusieurs sources de données pour évaluer les estimations de l'ENM pour le groupe de population telles que : les recensements de 2001 et 2006, les projections basées sur la microsimulation, les résultats du Recensement de 2011 sur la langue maternelle (puisque'il existe un lien entre la langue et le groupe de population), la Base de données longitudinale sur les immigrants (BDIM) et les données administratives relatives aux résidents permanents et aux résidents non permanents provenant de Citoyenneté et Immigration Canada (puisque'un lien existe entre les caractéristiques de l'immigration et de groupe de population).

Il est impossible de déterminer à coup sûr dans quelle mesure l'ENM peut être touchée par le biais de non-réponse. Cependant, selon les informations d'autres sources de données, il existe un biais de non-réponse pour certains groupes de population et certaines régions géographiques.

Ainsi, selon les estimations et les tendances provenant des sources mentionnées ci-dessus, des données récentes semblent indiquer que le groupe de population philippin est surestimé à l'échelle nationale. D'un autre côté, le groupe de population arabe semble avoir été sous-estimé.

En règle générale, le risque d'erreur augmente pour les niveaux géographiques inférieurs et les petites populations. Parallèlement, les sources de données utilisées pour évaluer ces résultats sont également moins fiables, ce qui rend difficile de certifier ces petits chiffres.

Pour en savoir plus long sur le biais de non-réponse de l'ENM et des stratégies d'atténuation, veuillez consulter le [Guide de l'utilisateur de l'Enquête nationale auprès des ménages](#), n° 99-001-X au catalogue.

Indicateurs de la qualité des données

Parmi tous les indicateurs de la qualité utilisée pour l'évaluation, nous en présentons deux : le taux global de non-réponse et le taux d'imputation par question.

- Le taux global de non-réponse combine la non-réponse au niveau du ménage et la non-réponse au niveau de la question. Il est fourni pour des régions géographiques. Le taux global de non-réponse est le principal critère qui détermine si les résultats de l'ENM seront publiés ou non pour une région géographique donnée. L'information sur le taux global de non-réponse se trouve dans le [Guide de l'utilisateur de l'Enquête nationale auprès des ménages](#), n° 99-001-X au catalogue.
- Le taux d'imputation correspond à la proportion des répondants qui n'ont pas donné de réponse à une question donnée ou dont la réponse a été jugée non valide et pour laquelle une valeur a été imputée. L'imputation améliore la qualité des données en réduisant les lacunes causées par la non-réponse.

Les taux d'imputation de la variable Groupe de population de l'ENM sont semblables à ceux du Recensement de 2006 (voir tableau 1). Le taux d'imputation pour le groupe de population dans l'ENM à l'échelle nationale est de 3,9 % comparativement au taux d'imputation pour cette variable au Recensement de 2006 qui était de 2,9 %.

Tableau 1 Taux d'imputation dans l'Enquête nationale auprès des ménages pour Groupe de population, Canada, provinces et territoires

Provinces et territoires	Groupe de population
	%
Canada	3,9
Terre-Neuve-et-Labrador	4,2
Île-du-Prince-Édouard	4,2
Nouvelle-Écosse	3,4
Nouveau-Brunswick	3,5
Québec	3,6
Ontario	4,2
Manitoba	3,7
Saskatchewan	3,5
Alberta	3,8
Colombie-Britannique	3,8
Yukon	4,4
Territoires du Nord-Ouest	3,3
Nunavut	4,9

Comparabilité avec d'autres sources de données

L'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) est actuellement la principale source de données de Statistique Canada sur le groupe de population et la population des minorités visibles. Avant 2011, ces renseignements étaient recueillis dans le cadre du Recensement de la population. D'autres enquêtes-ménages (dont l'Enquête sociale générale et l'Enquête sur la population active) recueillent également des données sur les groupes de population et la population des minorités visibles.

De nombreux facteurs influent sur les comparaisons des données sur le groupe de population et la population des minorités visibles pour l'ensemble de ces sources. Parmi d'autres facteurs, la comparabilité est touchée par les différences des populations cibles de l'enquête, de la période de référence, de l'échantillonnage et des méthodes de collecte; la formulation des questions, le format du questionnaire, les exemples et les instructions; les méthodes de traitement des données ainsi que le climat sociopolitique au moment de la collecte des données. Pour en savoir plus long, veuillez consulter le [Guide de l'utilisateur de l'Enquête nationale auprès des ménages](#), n° 99-001-X au catalogue.